



## DOSSIER

“LIRE, UNE AFFAIRE DE SENS”

p.3-6

## SOMMAIRE

- 2** Crise du recrutement : ça ne s'arrange pas  
Fusion des académies  
Hors Classe  
Education à la sexualité
- 3-6** Lire : une affaire de sens  
Lecture : 50 ans de crise  
Une politique injonctive - Evaluations -  
Retour sur PIRLS - « Agir pour l'école »  
Interview d'Eveline Charmeux : « apprendre à lire, c'est apprendre à comprendre ce qui est écrit »
- 7** Réforme de la formation initiale : un projet inquiétant
- 8** 18<sup>ème</sup> Université d'automne du SNUipp-FSU  
Forum de l'école maternelle  
Colloque du SNUipp-FSU « Enseigner : un métier d'exécution ou de conception ? »  
Elections professionnelles du 29 novembre au 6 décembre



## SUR UN AIR DE MOINS-DISANT ÉDUCATIF

Le ministre continue à avancer seul, fort de ses partis pris. Il utilise un arsenal de textes, voire même modifie la loi pour orienter les pratiques enseignantes et les apprentissages des élèves dans le sens qui correspond à son projet. Si les ingrédients qu'il propose sont tous déjà connus, voire même éculés et n'ayant pas fait la preuve de leur efficacité, c'est l'articulation entre eux qui fait la différence.

La généralisation des évaluations au CP et au CE1 marque de manière significative l'entrée dans une nouvelle ère, celle «de la culture de l'évaluation» visant à piloter l'école par les résultats.

Les évaluations, dont la forme et le contenu détermineront aussi bien les contenus d'apprentissage que les méthodes que le ministère veut privilégier, permettront de contourner la liberté pédagogique pourtant inscrite dans la loi. S'affranchissant des constats des évaluations internationales sur la difficulté de nos élèves en compréhension, et proposant une méthode qui déchiffre (avec un fort accent mis sur la syllabique) et seulement après, met du sens, cela n'aura d'autres résultats que de conforter les inégalités scolaires. Au vu des résultats aux évaluations, les enseignants se verront “remis en ligne” pour adhérer à LA méthode officielle, installée à grand renfort de conférences pédagogiques. Et comme ci cela ne suffisait pas, un projet de réforme de la formation initiale, assez inquiétant, est envisagé.

Loin de l'Ecole de la réussite de tous, le ministre nous prépare celle du moins-disant éducatif...

## Crise du recrutement : ça ne s'arrange pas

En 2018, 781 postes n'ont pas été pourvus au CRPE, ce qui amène à 3573 le nombre de postes non pourvus depuis 2013. Les concours supplémentaires de Créteil et Versailles (650 recrutements en 2018) ne permettent pas de compenser les pertes du concours principal. D'autres académies, y compris des académies réputées attractives, perdent également des postes en 2018.

D'autres chiffres sont inquiétants : entre 2006 et 2018, on observe une perte de 20% des inscrits au concours et surtout une perte de 50% des présents.

Cette situation extrêmement tendue

conduit à un recours de plus en plus important au recrutement de contractuels qui doivent enseigner sans formation. Ces recrutements interviennent souvent alors que la liste complémentaire n'est pas encore épuisée. Des inscrits sur cette liste sont même sollicités pour devenir contractuels, ce qui leur fait perdre le bénéfice du concours et la possibilité d'être titularisés.

Le SNUipp-FSU a interpellé le ministre dès la publication des résultats du concours sur la nécessité d'ouvrir une liste complémentaire dans toutes les académies et d'y avoir recours jusqu'à son épuisement.

## Académies : ça fusionne !

Les ministres de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et de la recherche ont annoncé la fusion des académies correspondant aux 13 régions, sans modèle unique d'organisation, au nom de l'adaptation à chaque territoire. Mutualiser les moyens induirait des redéploiements d'effectifs et des suppressions de postes administratifs.

Il s'agit de « faire de l'académie l'échelon de décision stratégique pour la mise en œuvre de la politique éducative » et de travailler sur le rôle du recteur dans le dialogue de gestion. Des évolutions en perspectives qui ne seront pas sans conséquences sur les services académiques des rectorats, mais également sur les établissements et la gestion des personnels.

En promettant des mesures d'accompagnement et aucune mobilité forcée, les ministères comptent rassurer les agents

quant à une dégradation des conditions de travail et une gestion « plus technocratique ». Une expérimentation de gestion de ressources humaines serait confiée à des cadres intermédiaires, « instaurant des ressources humaines de proximité », mais laissant craindre une individualisation dans cette gestion et une flexibilité accrue.

Mise en regard avec le projet de disparition des commissions administratives paritaires (CAPD) et des comités hygiène sécurité et conditions de travail (CHS CT), cette réforme inquiète sur la capacité d'intervention et de suivi de dossiers par les représentants des personnels et remet en cause le cadre défini nationalement. La FSU s'attache dès maintenant à réunir les conditions du rapport de force pour faire échec à cette politique et aux conséquences négatives qu'elle engendrerait pour le service public d'éducation et ses personnels.

## HORS-CLASSE : CA AVANCE !

Les problèmes concernant les modalités d'accès à la hors-classe pour 2018 se sont succédé. Les avis, parfois incompréhensibles alors que pérennes ont créé un profond malaise. Les critères de départage ont pu pénaliser les collègues ayant changé de corps ces dernières années, seule l'ancienneté dans le corps de PE ayant été prise en compte. Pour finir le nombre de promotions n'était toujours pas fixé fin juin. Le SNUipp-FSU a interpellé le ministre en s'appuyant sur une pétition, qui a permis de fixer le taux à 13,2% cette année, et à voir le ministère s'engager pour 15,1% l'année prochaine, ce qui rapproche encore le premier degré des 17% du second.

Partout les élus paritaires du SNUipp-FSU ont exigé plus de transparence et plus de critères lisibles. Nombre de DASEN ont dû revoir leur copie concernant les avis. Dans les départements, les représentants des personnels du SNUipp se sont investis pour faire prendre en compte l'AGS comme éléments de départage permettant ainsi aux ex-instits d'être promus avant leur départ en retraite. La proportion femmes/hommes a également été mise en application. Des actions qui prouvent que les CAPD, actuellement dans le collimateur du gouvernement, restent un rempart contre l'arbitraire.

Le SNUipp-FSU continuera d'intervenir pour la campagne 2019, pour élargir encore le taux de promotions des enseignants du premier degré à la hors classe afin que toutes et tous puissent y accéder.

## Éducation à la sexualité : ça dérape !

Les trois séances annuelles d'éducation à la sexualité prévues dans les programmes pour toutes les années de la scolarité ne sont quasiment pas effectuées. Dans le cadre de ces séances il est possible d'aborder la « lutte contre les préjugés sexistes ou homophobes » et de répondre aux questions que se posent les élèves en insistant sur les relations affectives entre les personnes.

Le rappel du cadre réglementaire par Marlène Schiappa (Secrétaire d'État chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes) a provoqué un déferlement de propos mensongers et haineux sur les réseaux sociaux. Accusant l'école d'éduquer à la masturbation et à la pédophilie, des groupuscules ultra-réactionnaires jouent sur les angoisses irrationnelles des parents, les appelant même parfois à ne pas envoyer leurs enfants à l'école. Le SNUipp-FSU condamne ces attaques et continuera à promouvoir une éducation à la vie affective et sexuelle inclusive et émancipatrice.



## Lire, une affaire de sens

La querelle des méthodes semble ne jamais devoir s'apaiser et vient même d'être rallumée par le ministre de l'éducation nationale en personne.

On pensait que les conférences de consensus de 2003 et de 2016 consacrées à l'apprentissage de la lecture avaient permis de sortir de cette polémique stérile qui laisse entendre que les difficultés de l'école à faire réussir tous les élèves dans l'accès à la maîtrise de la langue écrite relèvent essentiellement d'une question de méthode. Dépasser l'opposition entre « globale » et « syllabique » en menant simultanément des activités sur le code et sur le sens semblait un objectif partagé par les acteurs de l'éducation.

Les préconisations issues de ces travaux insistent en effet sur l'obligation de passer par la correspondance graphème/phonème. Mais, dans le même temps, est aussi réaffirmée la nécessaire diversification des supports en fonction des objectifs poursuivis (familiarisation avec les textes écrits, compréhension de textes, identification et production de mots, etc.), et des manières de faire en fonction de ces objectifs. Les méthodes les plus souvent mises en œuvre dans les classes vont dans ce sens en reprenant d'ailleurs pour la plupart les préconisations des conférences de consensus de 2003 et 2016.

Avec l'arrivée de JM Blanquer comme ministre de l'Éducation nationale et sous couvert de progrès des sciences cognitives, en particulier des neurosciences, la méthode syllabique s'impose une nouvelle fois dans le paysage éducatif. La « formation » dispensée aux

enseignant-es des CP et CE1 à 12 va dans ce sens : la bonne méthode qu'ils seront tenus d'appliquer est bien la méthode syllabique. La grande majorité des praticiens, des formateurs et des chercheurs, forts de leur expérience et des travaux de la recherche, ne partage pas cette orientation didactique.

Eveline Charmeux martèle que « si lire, c'est comprendre, alors, apprendre à lire, c'est apprendre à comprendre ce qui est écrit. ». Or l'actuel ministre impose ses réformes en arguant que la compréhension de textes oraux étant traitée par ailleurs, l'apprentissage de la lecture doit se focaliser sur le code. Le contenu des évaluations CP et CE1 confirme cette orientation et dissocie deux activités qui devraient, pour donner du sens à ce qui est écrit, être articulées. La réforme de la formation, avec un resserrement sur les fondamentaux, constituera un levier puissant de cette réorientation en matière d'apprentissage de la lecture.

On comprend, dans ces conditions, l'inconfort des formateurs qui seront les artisans contraints d'une réforme qu'ils savent contraire à l'ambition qu'ils portent pour l'école. Et ils risquent, avec les enseignants, d'être désignés comme responsables des résultats des élèves dans les évaluations à venir...



« On peut avancer qu'en reproduisant les principes d'apprentissage d'avant le collège unique, les mêmes causes produiront les mêmes effets ... »

## Lecture : 50 ans de crise

La première « crise de la lecture » se situe au début des années 70 au moment où la totalité des élèves intègre enfin le collège. Le constat est clair : tous les élèves ne détiennent pas les savoirs attendus pour réussir leur scolarité dans le secondaire. Alors que depuis le début du siècle l'école devait doter la majorité des élèves de connaissances pratiques permettant l'adaptation à la vie quotidienne et au travail, l'école primaire endosse la responsabilité de préparer à la poursuite de la scolarité au collège. Les finalités de l'apprentissage de la lecture s'en trouvent profondément modifiées. Jusqu'à la fin des années 60, le « bon lecteur » est capable de lire à haute voix de manière fluide et expressive (la « lecture courante »). Les méthodes de lecture sont alors essentiellement syllabiques, entraînant les élèves au déchiffrage. Avec les programmes de 1972, l'élève devra être capable d'une lecture silencieuse et autonome lui permettant de tirer d'un texte lu des informations non explicites. Les praticiens tâtonnent pour articuler rigueur de l'apprentissage et ouverture sur la culture littéraire. Dans les années 80-90, un équilibre plus stable est trouvé et on observe la quasi-généralisation des méthodes mixtes qui associent une reconnaissance graphophonémique à un travail sur le sens.

### A l'heure des neurosciences

Actuellement, avec la montée en puissance des mesures de performance et le développement des neurosciences, les scientifiques tentent de se substituer aux pédagogues. Plutôt que de s'appuyer sur la recherche ou l'expérience professionnelle, le ministre se veut éclairé par la « Science », même si les résultats auxquels il se réfère sont très controversés, et c'est sur cette base qu'il impose un retour au « tout syllabique ».

La conception des apprentissages de la lecture qui en découle repose essentiellement sur le déchiffrage, l'entraînement et la fluence (vitesse de décodage) et exige de la part des élèves une production immédiate conforme à la progression linéaire de la méthode.

Quels seront les effets à long terme de l'application stricte de ces préceptes ? On peut avancer qu'en reproduisant les principes d'apprentissage d'avant le collège unique, les mêmes causes produiront les mêmes effets : des élèves capables de déchiffrage mais sans le recul nécessaire sur le fonctionnement de la langue pour garantir une véritable autonomie face à des textes longs et complexes, relevant de tous les champs disciplinaires et de forme différente de la seule forme scolaire.

**Les effets de contextes plus prégnants que ceux des méthodes**

Les sociologues de l'éducation sont unanimes pour considérer que le milieu d'origine des élèves est plus déterminant dans la réussite scolaire que les « méthodes » utilisées. Les élèves de milieux populaires sont soumis à un malentendu : ils imaginent qu'on attend d'eux une réponse immédiate et s'inscrivent dans une logique où prévaut l'agir et la réalisation sur la réflexion.

Dans la phase d'apprentissage de la lecture, le recours à une approche exclusivement synthétique de la lecture (le b-a-ba) masque ce malentendu et reporte à une phase ultérieure la déconvenue : l'élève non initié à la culture de l'écrit imagine qu'il est en train de lire quand il décode, les retours positifs de l'enseignant-e le confortant alors dans cette illusion. À l'instar des années 70, c'est à l'entrée au collège que risque de réapparaître l'écart entre le réel et l'attendu.



## Cadres : formation ou formatage ?

Le ministère assure n'avoir aucune intention injonctive concernant les évaluations. Mais le discours prescriptif auquel ont eu droit les 1400 IEN réunis à l'ESEN, ainsi que la remise en cause de la liberté pédagogique, relèvent d'une mise en ordre de marche. La formation des inspecteurs est-elle destinée à désigner les bonnes pratiques et à faire en sorte qu'elles soient mises en œuvre sur le terrain ?

Si c'est le cas, quelle marge de manœuvre pour les inspecteurs qui s'interrogent sur les choix et les orientations du ministre dans l'exercice de leur fonction ? Quelles répercussions sur celle des formateurs (CPC et PEMF) ?

Les situations varient d'un département à l'autre et d'une circonscription à l'autre et dépendent du positionnement du DASEN ou de l'IEN. Cela va d'une résistance passive à des injonctions répétées avec contrôles...

Dans plusieurs départements le SNUipp organise des réunions avec les formateurs. L'occasion d'échanger, de faire émerger des problématiques mais également de faire des propositions pour mettre en place des garde-fous et élaborer collectivement des stratégies pour soutenir les équipes.

## Des évaluations très orientées

La poussée du libéralisme n'épargne pas l'école. Le modèle éducatif anglo-saxon, dans lequel les évaluations sont utilisées à des fins de management, inspire le ministre de l'Éducation nationale. A coup de mesures, de textes, de circulaires, il tente d'orienter les pratiques enseignantes. Les évaluations standardisées en CP et CE1 marquent l'entrée dans une culture de l'évaluation et le pilotage du système par les résultats. Ces évaluations, inadaptées, risquent de déterminer les apprentissages à privilégier et les méthodes. Ainsi pour que les élèves réussissent les évaluations en lecture telles qu'elles sont conçues, il faudrait en passer par la méthode syllabique alors que les évaluations internationales (PIRLS) ont mis en évidence des problèmes de compréhension plutôt que des problèmes de décodage. Le code est privilégié plutôt que le sens. En mathématiques la suite des nombres (aspect ordinal) plutôt que la quantité (aspect cardinal).

Ces évaluations ne se préoccupent pas des choix pédagogiques des enseignants. Dans ce sens, elles ne permettent pas d'analyser ce que fait l'élève et ne peuvent être un outil d'intervention pédagogique auprès des élèves qui rencontrent des difficultés. Elles sont faites d'épreuves conçues d'une manière centrale avec des critères et indicateurs nationaux. Elles situent les productions des élèves sur une échelle permettant de les comparer entre elles, et portent en germes le risque de comparer les résultats des écoles.

## Agir pour l'école ?

Dans de nombreux départements on assiste à une offensive de l'association Agir pour l'école qui impose un protocole strict d'apprentissage de la lecture assorti d'évaluations régulières. Les enseignant-es ayant intégré le dispositif subissent des pressions pour ne pas le quitter malgré des constats parfois alarmants sur les apprentissages des élèves comme sur le stress dont ils sont victimes. Dans certaines circonscriptions, les 18 heures d'animations pédagogiques se déroulent entièrement sous la tutelle de cette association et les IEN sont dessais de leur organisation.

Le SNUipp-FSU dénonce le pouvoir donné à cette association. Il met en place une cellule de veille avec le SNPI-FSU, appelle les enseignant-es à ne pas entrer dans ce dispositif et réaffirme la possibilité qu'ils ont d'en sortir.

### ► PIRLS, LE RETOUR

Le parcours des élèves testés par PIRLS en 2015 montre que les programmes de 2008 promouvant des apprentissages automatisés et accordant très tôt une très grande place à l'étude des sons et du code ne préparent pas les élèves à bien comprendre ce qu'ils lisent. Le défi à relever n'est donc pas celui du code mais celui du sens. Il importe de ne pas reproduire les erreurs du passé : trop insister sur les « fondamentaux » et réduire la complexité de l'acte de lire à la seule maîtrise du déchiffrement n'aideront pas les petits français à relever le défi de la compréhension.

### Le chiffre :

# 37% :

c'est la proportion de temps consacré à la lecture, à l'expression écrite et à la littérature pour les élèves français ... bien au dessus des 22% en moyenne dans les pays de l'OCDE.

Source : « Regard sur l'éducation. OCDE 2015. »



**« On oublie toujours que lire est, non pas un « savoir », mais une « activité », liée à une situation de communication, très différente de la communication orale, et donc, qu'apprendre à lire, c'est apprendre à comprendre dans ce type de situation autre ».**



## Eveline Charmeux : « apprendre à lire, c'est apprendre à comprendre ce qui est écrit »\*

### - Pourquoi vous a-t-il semblé important de rappeler que « lire c'est comprendre » ?

En fait, plus que cette affirmation, qui n'a rien de très nouveau, l'important, c'est la conséquence qui s'en dégage pour l'apprentissage : si lire, c'est comprendre, alors, apprendre à lire, c'est apprendre à comprendre ce qui est écrit.

Or, il est généralement répondu à l'affirmation simple lire, c'est comprendre, que la compréhension, parce qu'elle s'exerce aussi sur l'oral, n'est pas spécifique à la lecture. Son apprentissage étant déjà en place, la lecture doit se focaliser sur le code.

C'est une erreur : les opérations mentales par lesquelles on comprend un message écrit ne peuvent pas être les mêmes que celles par lesquelles on comprend un message oral, puisque les entrées sensorielles sont différentes.

En fait, la cause profonde en est que l'on oublie toujours que lire est, non pas un « savoir », mais une « activité », liée à une situation de communication, très différente de la communication orale, et donc, qu'apprendre à lire, c'est apprendre à comprendre dans ce type de situation autre.

### - Qu'est-ce qui vous a poussé à engager toute votre carrière de chercheuse dans cette voie ?

Très tôt, j'ai été choquée par un certain nombre de constats sur la manière d'enseigner la lecture.

D'abord des souvenirs pénibles, celui des soirées éprouvantes, vécues avec ma mère, au milieu des « épi », « pipe », « papa a tapé toto », « père a réparé ta petite ratière » et autres formules absconses, auxquelles je ne comprenais rien, et dont je ne voyais aucun lien avec ce qu'était pour moi la lecture, chose vivante chez mes parents instit'

Plus tard, en tant que mère, j'ai détesté devoir infliger à mes enfants le même type d'épreuves, exigées par leur maîtresse, avec les mêmes formules, à peu de choses près, trente ans plus tard.

Puis, quand, sur le conseil de ma chère directrice de l'Ecole Normale d'Amiens, Georgette Manesse, à qui je dois beaucoup, j'ai pu faire partie des premières équipes de recherche INRP, j'ai mesuré alors tout ce qui manquait aux pratiques habituelles, en matière de connaissances sur le fonctionnement de la langue des écrits et sur les opérations mentales par lesquelles on comprend ce qu'on lit. J'ai pris conscience des erreurs enseignées, et des dangers qu'elles constituent pour les enfants, notamment pour ceux qui n'ont que l'école pour apprendre.

### - En quoi votre expérience de formatrice peut-elle aider les actuels formateurs ?

Le livre offre un panorama de séances effectivement vécues en classe, avec les collègues de l'équipe INRP, puis, en formation, plus tard, avec des collègues en stage. Ces séances y sont à la fois décrites avec précision dans leur démarche, analysées dans leurs détails, et rigoureusement théorisées.

Mon expérience de formateur m'a appris que la tâche essentielle d'un formateur d'enseignants est d'aider les futurs enseignants à maîtriser deux savoir-faire :

\* Savoir théoriser une pratique, c'est-à-dire, retrouver les présupposés scientifiques qui la sous-tendent, dans les trois domaines concernés : comment fonctionne un enfant de cet âge, ce qu'est l'acte de lire, et ce qu'est celui d'apprendre, pour pouvoir en repérer la cohérence théorique, seul véritable critère de qualité d'une pratique.

\* Savoir opérationnaliser une théorie, c'est-à-dire, transformer les données abstraites de la théorie choisie, en actions concrètes, que les enfants et l'enseignant auront à effectuer en classe. Leur objectif étant d'aider les enfants à surmonter les obstacles (dits « épistémologiques ») que ce qui est à apprendre oppose à leurs représentations spontanées. C'est ce que j'ai tenté de leur apporter dans cet ouvrage.

## Réforme de la formation initiale : un projet inquiétant

Alors qu'il prétend partager la plupart des constats portés par les enseignant-es et les usager-ères de l'ESPE, le gouvernement entend réformer la formation initiale sans véritable concertation avec les syndicats. La fin des discussions est annoncée en octobre pour une application à la rentrée 2019. Quelles conséquences pour les futur-es PE ?



### Mise en place des pré-recrutements dès la L2

Le dispositif proposé consisterait à mettre en responsabilité des étudiantes et des étudiants pour des missions d'enseignement de 8 heures par semaine : de « répétiteur » en l'absence de professeur en L2 à remplaçant-e contractuel-le en M1, elles et ils constitueraient un vivier dédié au remplacement à bas coût. Ce dispositif amputerait forcément les horaires universitaires et rendraient plus difficile la réussite aux examens puis au concours.

### Modification de l'architecture de formation

Les dernières informations penchent plutôt pour une déconnexion premier-second degrés avec une admissibilité en L3 et une admission en M2 pour les PE et la totalité du concours en M2 pour les PLC. Les PE admissibles seraient alors contractuel-les enseignant-es pendant deux ans, en responsabilité en

classe à tiers-temps en M1 et à mi-temps en M2. Ils ne seraient fonctionnaires-stagiaires qu'en fin de formation initiale (M2+1) et titulaires qu'en M2+2. Le poids de deux années d'incertitudes supplémentaires, hors statut protecteur de fonctionnaire stagiaire, pèsera sur l'entrée dans la carrière mais aussi sur leurs droits de salariés : rémunération, ancienneté générale de service (AGS) et retraite.

### Resserrement de la formation initiale sur les fondamentaux

Avec plus de 50 % du volume des maquettes consacrés au français et aux maths, la formation devrait se concentrer sur les « indispensables à la prise de fonction » et sur les fondamentaux. Les autres éléments de formation devraient être déportés sur la formation continue en T1 et plus.

### Mise sous tutelle des ESPE

Le ministère entendrait aussi mettre la formation sous tutelle en imposant un cahier des charges élaboré unilatéralement par le rectorat, en nommant les directeurs d'ESPE et en instaurant un pilotage des ESPE par les évaluations. Les ESPE n'emploieraient plus de formateurs propres : les PEMF et des enseignant-es-chercheur-euses seraient sollicité-es ponctuellement en fonction des besoins.

Le métier d'enseignant est un métier qui s'apprend et l'annonce de ces mesures ne permet pas d'envisager une amélioration de la formation. Elles entraîneraient de fait la précarisation de l'entrée dans le métier et la déstabilisation des métiers de la formation. Les personnels de plusieurs ESPE sont d'ores et déjà mobilisés contre ce projet de réforme.

## 18<sup>ÈME</sup> UNIVERSITÉ D'AUTOMNE À PORT LEUCATE

Le SNUipp-FSU organise sa 18<sup>ème</sup> université d'automne à Port Leucate du 19 au 21 octobre. 420 participants et pas moins de 25 intervenants pour un rendez-vous incontournable pour qui veut interroger sa pratique ou partager des expériences. Un temps pour sortir la tête de l'eau et aborder différents thèmes liés au métier : liberté pédagogique, philosophie en classe, relation aux familles, climat, inclusion, neurosciences, égalité des sexes, littérature jeunesse, langage, apprentissages... En plénières interviendront Frédéric Saujat sur le pouvoir d'agir des enseignants, Sylvie Cèbe et Nathalie Bagilet sur la conception d'outils didactiques recherche / profession, Rémi Brissiaud sur le calcul et la résolution de problèmes, Denis Paget sur la liberté pédagogique. Parmi d'autres invités encore Yvanne Chenouf parlera lecture, Alexandre Ploye école inclusive, Gaël Pasquier pratiques en faveur de l'égalité des sexes, Pierre Périer relations école/familles, Sylvie Plane compréhension ... Un vrai moment de formation. Dans la convivialité !

### L'ÉCOLE MATERNELLE EN FORUM

**Penser ensemble la scolarisation à l'école maternelle, défendre l'école maternelle pour la transformer, la transformer pour la défendre.**

Cette ambition a servi de fil conducteur aux associations, mouvements et organisations, dont le SNUipp-FSU, qui font vivre l'école maternelle et ont réfléchi ensemble à la construction du grand forum sur l'école maternelle. Il se tiendra samedi 17 novembre à la Bourse du travail de Paris. La journée per-

mettra de croiser les regards, d'échanger les points de vue et d'avancer ensemble. Le forum est conçu en quatre temps qui s'enchaînent, avec des conférences, ateliers, tables rondes, témoignages sur les thématiques suivantes :

- Que fait-on à l'école maternelle?
- Quels savoirs, quels apprentissages ? De quelles façons ?
- Quelles problématiques liées aux différents métiers et partenariats ?
- Comment réduire les inégalités ?

### COLLOQUE « ENSEIGNER : UN MÉTIER D'EXÉCUTION OU DE CONCEPTION ? »

L'année scolaire dernière a été riche en conseils appuyés et en partis pris du ministre de l'Éducation nationale pour faire savoir quelles étaient selon lui les meilleures façons d'enseigner. Du petit livre orange sur l'apprentissage de la lecture au CP, aux quatre priorités centrées sur les fondamentaux (lire, écrire, compter, respecter autrui), en passant par les recommandations concernant l'utilisation exclusive de la méthode syllabique, à l'en croire enseigner se résumerait à la mise en pratique systématique de recettes toutes faites et infaillibles.

Organisé les 27 et 28 novembre prochain à Paris par le SNUipp-FSU, ce colloque tombe à point nommé. Quels savoirs enseigner pour démocratiser la réussite de toutes et tous ? Quelles pratiques pour que ces savoirs soient acquis par tous les élèves ? Comment reconnaître notre expertise professionnelle, notre capacité à effectuer des choix pédagogiques adaptés et garantir une professionnalité enseignante ? Philippe Meirieu, Roland Goigoux, Dominique Cau-Bareille, Jacques Bernardin ainsi que des équipes

de terrain participeront aux tables rondes et débats de ces deux jours et nous aideront à décrypter les mesures du ministère et à réfléchir collectivement à la « reprise en main de notre métier ».

### EN NOVEMBRE ET DÉCEMBRE : ON VOTE !

À partir du 29 novembre et jusqu'au 6 décembre se dérouleront les élections professionnelles. Le vote se fera par voie électronique. Le défi est de taille.

C'est en effet à l'issue de ce scrutin que seront élus dans les commissions administratives paritaires (CAP), instances d'information et de défense individuelle, les représentants des personnels qui défendent auprès de l'administration les droits des agents dans les départements (le mouvement, les changements de département, les promotions...). Seront également élus lors de ce scrutin les représentants des personnels qui siègent dans les comités techniques (CT), instances consultatives de concertation et de négociation pour toutes les questions qui touchent aux moyens pour le fonctionnement de l'école ainsi qu'aux conditions de travail. Pouvoir d'agir, réduction des effectifs, salaires, temps de travail et médecine de prévention sont parmi les préoccupations mises en avant par le SNUipp et la FSU.

Le rôle essentiel des CAP et CT est remis en cause par les récentes annonces du gouvernement. Alors pour donner du poids à l'action de vos représentants, du 29 novembre au 6 décembre, votez et faites voter SNUipp-FSU et FSU !



**Avec le SNUipp-FSU, renforcer le pouvoir d'agir enseignant**

**Changeons l'école, votons !** 



► **DIRECTEUR DE PUBLICATION** : Jean-Pierre Clavere ► **RÉDACTION** : Pierre Garnier, Claude Gautheron, Marie Rose Rodriguez Martins ► **CONCEPTION GRAPHIQUE, RÉALISATION & IMPRESSION** : Rivaton & Cie ► **PRIX DU NUMÉRO** : 0,80 €

### SNUIPPINFOS

Publication nationale trimestrielle du Syndicat National Unitaire des Instituteurs, Professeurs des écoles et PEGC  
 CPPAP 0919 S 05288 ISSN 0183-0244 | 128 boulevard Blanqui, 75013 Paris | 01 40 79 50 00 | snuipp@snuipp.fr